

Vœux 2014 du Front de gauche aux gueugnonnais

Nos meilleurs vœux accompagnent chacune et chacun d'entre vous ainsi que vos proches. Vœux de solidarité, de justice et de paix pour qu'enfin advienne l'ère de l'humanité.

Vivre mieux sur la planète n'a jamais été aussi possible. Et pourtant, cela apparaît comme inaccessible aux yeux de l'immense majorité d'entre vous! La crise n'est pourtant pas la même pour tout le monde.

La vérité, c'est que la crise pour les uns fait le bonheur des autres.

La vérité, c'est que les dividendes versés aux actionnaires sont prélevés sur les peuples et que ce qui coûte, c'est le capital.

La vérité, c'est que les politiques d'austérité qui sont imposées n'ont jamais eu l'objectif de relancer une croissance réelle et saine, fondée sur le progrès social et le respect de l'environnement, mais celui de rétablir et d'accroître les profits.

L'ennemie des peuples, c'est bel et bien la finance. Nous sommes désormais entrés dans une douloureuse période de régression. Elle s'apparente à la «déshumanité». Mais il n'y a là rien de fatal.

Tout est question de choix et de volonté politique qui appelle une action culturelle, politique, sociale, pour parvenir à un nouveau rapport de forces ayant pour objectif "l'humain d'abord".

**Ce ne sera possible qu'en rassemblant
les compétences de chacune et
chacun d'entre vous !**

Jean Jaurès déclarait: «Le courage, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel.»

Alors «Devenez acteur de vos vies et du changement, ne laissez plus les autres décider à votre place: prenez le pouvoir et ça commence localement avec la campagne et les élections municipales ! »

**LE MAIRE,
C'EST VOUS !**

Un slogan pour une démarche

A chaque élection municipale, la question se pose à celles et ceux qui veulent animer la campagne : trouver un slogan pour symboliser le sens donné à celle-ci !

Il doit acter la volonté guidant la construction d'un projet et d'un collectif pour le porter, y compris en ayant des élus !

Selon la formule consacrée, nous «sommes tous» enfants, jeunes, parents, grands-parents, scolaires, salariés du privé ou du public, privés d'emploi, artisans, commerçants, agriculteurs, consommateurs, usagers du service public, retraités etc.. etc...

Comme dans le ciel, des étoiles qui composent la société au pluriel, des étoiles à rallumer pour éclairer l'intérêt commun !

L'intérêt commun n'a rien à faire de divisions, du chacun pour soi, de discriminations, de stigmatisations, de concurrence à tout va !

L'intérêt commun a tout à voir avec concertations, coopérations, mutualisations, décisions partagées, des grands mots qui appellent surtout des démarches simples mais déterminées, des engagements réciproques pris et tenus.

Tout cela mis sous tutelle citoyenne, rythmé par la démocratie participative, loin d'un programme magistral «proposé» que l'on applique ou non !

Pour faire fonctionner la démocratie participative, il faut concrètement des moyens et des structures mis au service de cette démarche, c'est le cœur de notre projet.

Ainsi de l'élaboration à la décision, les Gueugnonnais dessineront leur ville, le présent et l'avenir...et OUI, LE MAIRE C'EST VOUS !

Pour plus d'info, <http://www.mairies2014.info/>



**Le Capital
Crée les riches**

**Le travail Crée
la richesse**

La compétitivité menacée par le coût du capital :

Pour produire des richesses, les entreprises font face à différents types de dépenses indispensables qui, pour elles, sont autant de coûts.

Ce que le Medef et ses relais d'opinion appellent « coût du travail » et qui nous est présenté comme insupportablement élevé en France, ce sont les salaires et les cotisations sociales (celles des salariés et celles des employeurs). Or, il faut savoir que le travail, qui est à la base de la création de richesses, ne représente que 12 à 15 % de l'ensemble des coûts. Il faut savoir aussi que, contrairement aux idées reçues, le coût horaire de la main-d'œuvre dans l'industrie est équivalent en France et en Allemagne, (33 euros de l'heure).

Ce qui pèse principalement sur la compétitivité des entreprises, ce n'est pas le travail, c'est le coût du capital, c'est-à-dire les dividendes versés aux actionnaires et les intérêts payés aux banques.

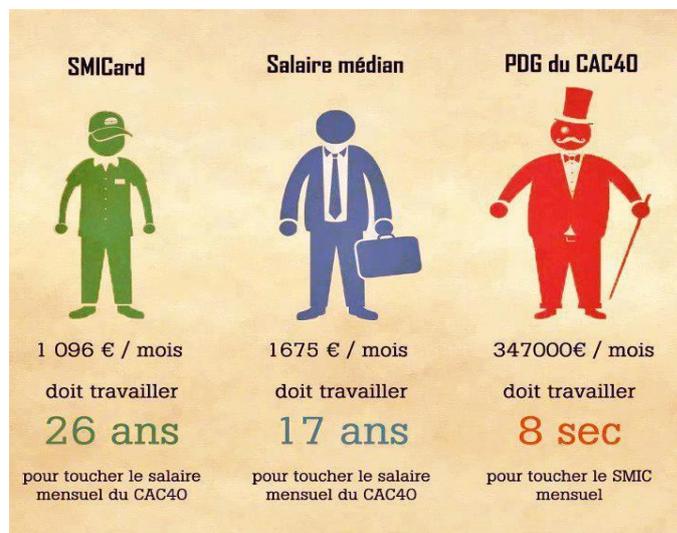
299 milliards d'euros montant des charges financières qui pèsent sur les entreprises (dividendes versés aux actionnaires, frais bancaires et financiers) **(soit 30,41 % de la richesse nationale)**

158 milliards d'euros montant de la part patronale des cotisations sociales versées pour financer la sécurité sociale **(soit 15,51 % de la richesse) il y a 30 ans, ces deux chiffres (charges et cotisations) étaient du même ordre. Quelle ponction !**

200 milliards d'euros montant global des exonérations fiscales et de cotisations sociales des entreprises

Jusqu'en 1973, la création monétaire permettait à l'État de se financer par l'emprunt auprès de la Banque de France **sans intérêts** ! C'est une loi « Pompidou-Giscard » qui a mis fin à cette situation pour pousser l'état à se financer auprès des marchés financiers et des banques par l'émission d'obligations : une règle absurde inscrite depuis dans le marbre des traités européens.

Le résultat de cette politique est d'avoir placé l'État dans la main des marchés. Chaque année, ce sont **50 milliards d'euros** qui sont versés en intérêts, **une ponction** tellement considérable qu'elle est devenue **le premier budget de la Nation**. Le budget annuel étant de **395 milliards d'euros**.



Les collectivités locales elles-mêmes sont placées dans une situation de plus en plus difficile. Prises en tenaille entre une décentralisation, des transferts de compétences de l'Etat (qui se débarrasse de ses responsabilités pour réduire sa propre dette), et une baisse constante des dotations de l'État (4,5 milliards sur 3 ans de réduction des dotations ont été décidé par l'actuel gouvernement), elles ne disposent plus des moyens pour conduire des politiques de réponses aux besoins et sont poussées vers des partenariats public-privé.

2014 Le cadeau de trop !



Financé par l'augmentation de la TVA (10 milliards d'euros), qui ponctionnera plus de 100 euros par citoyen, et 10 milliards d'euros de réduction pour le service publics. **Ce cadeau de 20 milliards** versé aux grandes entreprises sert-il à maintenir l'emploi ? Pas du tout ! Aucune contrepartie n'est demandée à ces entreprises qui vont toucher une rente annuelle. Cela n'empêche pas leur représentant, le président du Medef d'en demander encore plus. Il exige maintenant du gouvernement une diminution de 100 milliards d'euros de leur contribution au bien commun.

Autrement dit, il demande qu'on saigne les familles populaires par de nouveaux prélèvements et taxes, alors que les milieux d'affaires ne contribueraient plus au financement des biens communs que sont les services publics et la protection sociale. C'est la voie ouverte à leur privatisation, donc à une considérable aggravation des inégalités.

Pour une justice fiscale et sociale, taxons le capital : « Non à la hausse de la TVA ! »

CIRCUITS COURTS ET INTERET COMMUN
Le 28 novembre 2013, Salle Lucie AUBRAC
Un premier rendez-vous réussi
qui appelle une suite !

Des producteurs, des consommateurs, une association porteuse d'expériences, des citoyens intéressés par la démarche, la rencontre initiée par le Front De Gauche a débouché sur un débat pluriel et riche.

Au menu : proximité, réponse aux besoins des producteurs et des consommateurs, qualité des produits, intérêt d'avoir un commerce de ce type à proximité du centre-ville, devenir de la Coop, type de commerce : «*halle, magasin général, présence d'artisanat, de produits inox ou autres...*»

Mais aussi, éducation citoyenne et sensibilisation des enfants, liens sociaux, échanges de savoirs, exploration des différents systèmes existants... Ou encore, politique potentielle d'une collectivité et, au-delà, aides existantes sur des projets de ce type, bâtiments pouvant accueillir ces activités...

La discussion, plurielle, s'est terminée sur 2 idées partagées qui sont autant de nécessité dans l'immédiat :

- **L'intérêt commun qui doit accompagner la construction d'un projet de ce type**
- **La nécessité de tenir une réunion publique pour mettre en place un collectif chargé d'animer la réflexion avec l'objectif de rassembler toutes les parties concernées pour travailler ensemble !**

Ce sera le JEUDI 16 JANVIER 2014
A 20H, SALLE Lucie AUBRAC
Relais emploi à GUEUGNON.

Le cumul des mandats : un NON-SENS!

Définition : Le cumul des mandats est une pratique en vertu de laquelle un homme ou une femme politique exerce plusieurs mandats électifs de façon concomitante.

Aujourd'hui, le cumul des mandats, **y compris locaux** est une pratique courante. Le non-cumul est l'exception et le cumul la règle. **Près de 90 % des parlementaires français exercent un mandat local, alors que la proportion n'excède pas 20 % dans les autres démocraties européennes.**

Cette exception française suscite les critiques et la méfiance de nos concitoyens qui portent un jugement sévère sur leurs responsables politiques.

Il est temps de prendre des mesures fortes pour retisser le lien de confiance entre les citoyens et les élus, pour réconcilier les français avec leurs représentants et leur démocratie.

Le non-cumul est d'abord une question de principe :

Il permet à chaque élu de se consacrer pleinement à l'exercice de sa fonction et de se saisir de tout les pouvoirs qui lui sont conférés par la constitution.

Avec ou sans activité professionnelle, un seul mandat devrait être fondé sur le devoir d'information, de coparticipation avec les citoyens, d'éducation populaire.

Une limitation stricte du cumul des mandats favorisera l'indispensable renouvellement en ouvrant l'accès aux fonctions électives à davantage de femmes, de jeunes, d'ouvriers et d'employés et de français issus de l'immigration !

L'assemblée nationale a adopté le projet de loi qui interdit de cumuler un mandat de parlementaire avec un mandat exécutif local mais celle-ci n'est qu'un premier pas insuffisant ! Pour faire respirer la démocratie, il faudra :

- la mise au pas des lobbies de la finance,
- la fin de la monarchie présidentielle,
- le développement de la participation citoyenne,
- la remise en cause de l'Acte III de Décentralisation (qui prévoit la concentration des pouvoirs alors que l'on devrait les démultiplier)...
- la mise en œuvre d'un 6^{ème} République.

NON au cumul des mandats et
OUI à la démocratie !!



INVITATION

Soirée du Front de gauche »

Vendredi 31 Janvier 2014

Foyer municipal de Gueugnon

17H30 La construction d'un projet et d'un collectif

« Le maire ! C'est vous ! »

20H00 Apéritif citoyen et Repas (sur inscription)

A 21H30

Spectacle

« LE CABARET DES GUEUX »



Avec la troupe de



Repas à 20,00 euros avec le spectacle !

Petite verte du potager

TARTIFLETTE

Salade de fruits maison

Apéritif, Vin et café compris.

COUPON pour INSCRIPTION

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

NBRE Personnes Adultes :X 20 euros

NBRE Enfants (-12 ans) : X 8 euros

Total par chèque ou espèces : Euros.

A envoyer au plus tard le **Vendredi 24 Janvier avec votre règlement à : M.C LOPEZ-33 Rue de la République-Gueugnon**

Pour tous renseignements : 03.85.85.26.44 ou frontgauchepcfgueugnon@gmail.com

Venez nous rejoindre! Tous les lundis, Maison de quartier des Gachères -17H30

- Contacter nous par mail : frontgauchepcfgueugnon@gmail.com

- Sur Facebook : <https://www.facebook.com/frontdegauche.gueugnon>

- Page de communication pour les Municipales : <http://www.mairies2014.info/>

- Site internet : [www. http://saone-et-loire.pcf.fr/35865](http://saone-et-loire.pcf.fr/35865)

SOUSCRIPTION pour la CAMPAGNE DES MUNICIPALES

Pour aider à financer notre liste « Front de gauche », nous lançons un appel à participation !

Votre soutien, aussi modeste soit-il, contribuera efficacement à faire progresser le Front de gauche et à mener la campagne des municipales !

SOUSCRIPTION Campagne Liste Front de gauche Gueugnon

JE VERSE : euros.

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

Chèque à l'ordre de : Isabelle Voillot – Liste Front de gauche ou à ADF PCF

Coupon à renvoyer avec règlement à Sylvain Rameau- 15 Rue John Kennedy-71130 Gueugnon